

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 26 mars 2021

PRESENTS :

Mesdames BARON Françoise, BOURGEOIS Christine, GALIBERT Christine, MAZURIER Arlette, OURNAC-POUMAYRAC Emmanuelle, SENDRAS Sandra

Messieurs DYE Alexandre, FRAISSE Jean-Louis, M. BENIT Michel, CRESPIEN Jean-Pierre, VALENTI Fabien.

Secrétaire de séance : OURNAC-POUMAYRAC Emmanuelle

La séance débute à 18h30

L'ordre du jour est ensuite examiné comme suit :

- **DELIBERATION Vote Compte de Gestion 2020 (Commune - Eau & Assainissement)**

Les membres du Conseil examinent les comptes de gestion suivants :

-Budget Principal M14

-Budget Eau et assainissement M49

Vote pour : 11 Vote contre : 0 Abstention : 0

Décision votée à l'unanimité

- **DELIBERATION Vote Compte Administratif 2020 (Commune - Eau & Assainissement)**

Les membres du Conseil examinent les comptes suivants :

-Budget Principal M14

-Budget Eau et assainissement M49

Conformément aux comptes enregistrés dans les services du Trésor Public le C.A. 2020 ressort comme suit :

CA 2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<u>Commune</u>				
Résultat de l'exercice	381387,69	459694,88	72519,88	90655,23
Reste à Réaliser			35068,00	49187,00
<u>Eau et Assainissement</u>				
Résultat de l'exercice	96450,54	94679,89	40927,51	47442,23
Reste à réaliser			0	0

Vote pour : 11 Vote contre : 0 Abstention : 0

Décision votée à l'unanimité

- **DELIBERATION Affectation du Résultat 2020 (Commune - Eau & Assainissement)**

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget principal et du service Eau & Assainissement faisant apparaître les résultats de clôtures suivants

Budget principal :

Excédent de fonctionnement : 140354,16 €

Excédent d'investissement : 2613,80 €

Budget Eau & Assainissement :

Excédent de fonctionnement : 68622,55 €

Excédent d'investissement : 96372,19 €

Le conseil décide :

Budget Principal :

- de reporter : 140354,00 € cpt 002 excédent fonctionnement

- de reporter : 2613,00 € cpt 001 excédent investissement

Budget Eau & Assainissement :

- de reporter : 68622,00 € cpt 002 excédent fonctionnement

- de reporter : 96372,00 € cpt 001 excédent investissement

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 0

Décision votée à l'unanimité

• **DELIBERATION subvention Hors programme 2021**

Le Conseil Départemental annonce les mêmes montants qu'en 2020 pour la subvention Hors Programme soit 29 000 €. Pour rappel ces subventions sont destinées au Patrimoine et à la voirie.

Il a été décidé d'affecter cette somme sur :

- Les travaux de voirie de la Rue longue, après les travaux d'eau et d'assainissements prévus,
- Balayage de la place de l'église pour enlever le surplus de gravillons avec dessins des places de stationnement
- revêtement de la portion du fond de la place jusqu'à la Grand'Rue : Rue de la place

Pour utiliser le reliquat restant les membres du conseil font les propositions suivantes :

- éclairage de la fontaine du Lion,
- éclairage de l'église façade avenue d'Olonzac, et clocher (partie des travaux faits)

Si cette idée est retenue prévoir des éclairages solaires et qui détectent la présence humaine afin de ne pas dépenser trop d'électricité

-partie haute du chemin de la Font Grande.

Se renseigner auprès de nos entrepreneurs pour avoir des devis précis.

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 0

• **DELIBERATION de participation à la protection sociale complémentaire**

Le conseil municipal avait décidé en novembre 2020 d'octroyer une aide aux agents communaux pour leur complémentaire santé à hauteur de 20€/ mois pour un temps complet et au prorata pour les temps partiels

Après l'avis positif du centre de gestion, le conseil municipal vote la délibération à l'unanimité.

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 0

• **QUESTIONS DIVERSES**

a. Site internet / Panneau Pocket :

L'affichage ne se fait pas correctement sur les Ipad voir si le problème est similaire avec tous les appareils mac.

Panneau Pocket déjà 82 smartphones ont installé l'application soit 43% des foyers avec un peu plus de 2500 lectures depuis le 24/02/2021. Retour positif

b. Marché paysan du 21 mars :

Bonne fréquentation à partir de 10h30 retours positifs. Des marchés seront organisés une fois par trimestre.

c. Réunion menée par le Parc Naturel Haut Languedoc

- Coopérative citoyenne Héliotop basée à Pardailhan : propose de louer des toits bien exposés afin de mettre des panneaux photovoltaïques chez les particuliers. Plus il y a de demandes, plus le conseil départemental subventionne les projets. (Contrat minimum de 20 ans)
- Proposition de formation sur la conduite écologique pour les agents communaux
- Proposition de location de voiture électrique à des particuliers sous réserve que la mairie fasse une demande, l'idée est de faire un essai 15€/ jour
- Eclairage public : beaucoup de communes préconisent une baisse d'intensité et non pas l'extinction des éclairages.

Rappel de la formation sur l'utilisation du défibrillateur le 10 avril 2021.

Prochain conseil le 8 avril 2021 à 18h30

La séance est levée à 20h30.